



CSE
ZONE DE PRODUCTION
ATLANTIQUE

*À vos côtés,
toute l'année !*



Journal du CSE Réseau ZPA Mars 2024

Le début du mois de mars a été marqué par les accidents mortels qui ont eu lieu à Bischheim et Dijon.

L'UNSA-Ferroviaire tient à présenter ses condoléances et à apporter son soutien aux familles et aux proches des collègues qui nous ont tragiquement quittés.

Ces dramatiques accidents nous rappellent, une nouvelle fois, la dangerosité de nos métiers et le fait que la sécurité doit être à la base de toutes les actions mises en place au sein de notre entreprise.

PAI de Vierzon : dernières évolutions



Le comité de pilotage du PAI (poste d'aiguillage informatisé) de Vierzon a annoncé que la mise en exploitation (MEX) première phase (Vierzon), jusqu'à maintenant prévue au printemps 2027, devrait être reportée d'au moins un an.

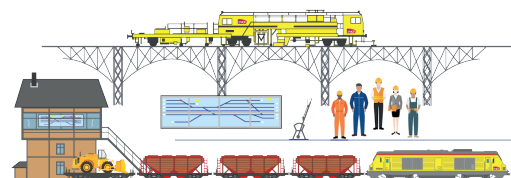
Une échéance est prévue au printemps 2028 pour la phase 1, mais à confirmer.

Ce report est en lien avec le planning de l'industriel qui développe l'interface MISTRAL Nouvelle Génération (remaniement profond du plan de voie...).

La mise en exploitation de la phase 2 (Lamotte-Beuvron) devrait, quant à elle, suivre un an plus tard, donc au printemps 2029.

Ce report ne concerne pas le bâtiment.

Pour les agents, l'annonce du report inquiète fortement. La direction rappelle que les besoins en production jusqu'à la MEX risquent d'être supérieurs aux besoins actuels, car il faudra former les futurs agents du PAI et donc les libérer. La direction, consciente des difficultés que cela induit, indique qu'elle souhaite pouvoir travailler au cas par cas, de manière exceptionnelle et en équité, pour libérer des agents en amont de la MEX tout en préservant la capacité à assurer la production.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Pour les agents postulant sur le poste d'AC SUD, ils doivent être classe 5.

La direction indique qu'elle organisera le maintien en compétences des agents ayant réussi l'examen CTRC (Cap Technicien Réseau Circulation) pour éviter une perte du bénéfice de l'examen au bout de trois ans.

L'UNSA-Ferroviaire vous informe sur la phase de validation du CTRC :

- Le salarié lauréat de l'examen dispose d'un délai de trois ans pour se positionner sur un poste de classe 5 ;
- Passé ce délai, s'il vient à postuler sur un poste de classe 5, le candidat fera l'objet d'un diagnostic de connaissances pour s'assurer qu'il a toujours les compétences et connaissances nécessaires.

La direction veut maintenir la possibilité de faire tenir le poste de CCL (Chef Circulation) classe 6 par un réserviste à la classe 5, comme cela existe déjà.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est essentiel que ce soit une personne de classe 6 qui occupe un poste de classe 5, et non l'inverse. L'agent de réserve classe 5 ne sera pas en mesure de prendre en charge un poste de classe 6. Les postes CCL de la classe 6 des Aubrais et Saint-Pierre-des-Corps sont occupés par des réservistes classe 6. Pourquoi transgresser pour Vierzon ?



ÉTAT DES RÉFLEXIONS CONCERNANT

LES CONSÉQUENCES DU PROJET SUR LES ÉQUIPES DE L'UO ET LA CPS

Hypothèses, réflexions avec la proposition de deux scénarii :

Scénario 1

Poste	Cl	Commentaires
RDUO / Ass Sécu	7	De manière à s'organiser avec une classe 7 sur LAB et une classe 7 sur Vierzon
Adjoint Prod	7	De manière à s'organiser avec une classe 7 sur LAB et une classe 7 sur Vierzon
DPx Vierzon	6	CCL, AC Nord & Sud, CT Voltigeur, Graisseurs
Ass DPx Vierzon	4	Assure également des missions Affaires Générales pour le compte de l'UO
BHL	4	Gère notamment itérations DAC + fichier 2000
DPx LAB Poste 1	6	CCL, AC, Aiguilleur, CDTRA
DPx Orléans Poste 2	5	AC & Aiguilleur Poste 2 + graisseurs

ED & Classes inchangés pour:

- DUO (Cl. 8)
- Cellule Travaux (Cl. 6, 5)
- ASFP (Cl. 5, 5)
- BHL (Cl. 6, 5, 4, 4 + création d'une classe 4 dédiée Vierzon, cf. ci-dessus)
- CPS (Cl. 4, 3, 3 – Voir toutefois les possibilités d'évolution de certaines missions pour compenser la baisse de charge GU)
- DPx LAB VS (Cl. 6), DPx Beauce (Cl. 5), DPx Bourges (Cl. 5), DPx VU Cher (Cl. 5), Ass DPx LAB (Cl. 4), Ass DPx Beauce (Cl. 4), Ass DPx BGS & Cher VU (Cl. 4)

Scénario 2

Poste	Cl	Commentaires
DPx Vierzon	6	AC Nord & Sud, CT Voltigeur, Graisseurs
Ass DPx Vierzon	4	Assure également des missions Affaires Générales pour le compte de l'UO
BHL	4	Gère notamment itérations DAC + fichier 2000 (allimente métrai)

ED & Classes inchangés pour:

- DUO (Cl. 8), RDUO (Cl. 7), DPx Production (Cl. 7)
- Ass Sécu (Cl. 6)
- ASFP (Cl. 5, 5)
- Cellule Travaux (Cl. 6, 5)
- BHL (Cl. 6, 5, 4, 4 + création d'une classe 4 dédiée Vierzon, cf. ci-dessus)
- CPS (Cl. 4, 3, 3 – Voir toutefois les possibilités d'évolution de certaines missions pour compenser la baisse de charge GU)
- DPx LAB VP (Cl. 6), DPx LAB VS (Cl. 6), DPx Beauce (Cl. 5), DPx Bourges (Cl. 5), DPx VU Cher (Cl. 5)
- Ass DPx LAB (Cl. 4), Ass DPx Beauce (Cl. 4), Ass DPx BGS & Cher VU (Cl. 4)

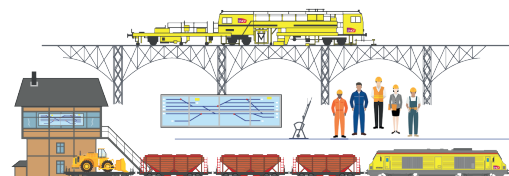
Les deux scénarii seraient équivalents en nombre d'ED (effectif disponible).

La diminution des tailles moyennes de portefeuilles des CPS de l'UO permettrait néanmoins de rester dans les standards de dimensionnement de la ligne métier GU.

En termes de classes, la différence entre les deux scénarii serait de un sur les classes 5 et 6.

La volonté a été de maintenir des postes de DPX classe 5 avec de petites équipes, au détriment de fusion de secteurs (notamment au nord), et ce, afin de proposer des parcours professionnels.

	Réf.	Sc. 1	Sc. 2
CI 8	1	1	1
CI 7	2	2	2
CI 6	7	5	6
CI 5	7	8	7
CI 4	7	8	8
CI 3	3	2	2
TOTAL	27	26	26



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org

Pour le moment, aucun des deux scénarii n'est validé, même si la direction a une préférence pour le scénario 1.

D'après les informations fournies par la direction, les CPS ne seront pas affectées en raison du projet et l'entreprise prévoit des

missions supplémentaires pour leur portefeuille afin de combler la perte d'agents.

Après la mise en place du PAI, l'UNSA-Ferroviaire fera preuve d'attention sur ce point.



Résultats de l'enquête OPTIMIXTE

La ZPA nous a présenté les résultats de l'enquête OPTIMIXTE sur notre périmètre.



Retour sur quelques chiffres :

- Taux de réponse de 19 % ;
- 23,6 % des agents ayant répondu souhaitent participer à une action de mixité ;
- 59 % des répondants (soit 11 % des agents de la ZPA) ont connaissance des actions menées dans le cadre de la mixité et de la lutte contre le sexisme ;
- 55 % des agents ayant répondu n'ont pas été sensibilisés à la mixité et au sexisme lors de leur arrivée dans leur établissement ;
- Pour 51 % des agents, les femmes ne disposent pas de vestiaires pour se changer en toute intimité ;
- 33 % des femmes qui ont répondu disent avoir été témoins ou victimes de paroles sexistes, contre 13 % des hommes ayant répondu ;
- 51 % des agents ne savent pas qui contacter en cas de harcèlement ou de remarques sexistes.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, le faible taux de participation est assez problématique et il est difficile de considérer ces chiffres comme étant représentatifs.

Cependant, en regardant les réponses des agents ayant participé à ce questionnaire, les résultats laissent notre organisation syndicale quelque peu perplexe. Certains résultats sont inadmissibles, comme le fait que toutes les

femmes ne disposent pas de vestiaires pour se changer !

Le sujet de la mixité semble trop souvent se heurter aux arbitrages budgétaires, alors que c'est un aspect impactant de la QVT et du progrès social de l'entreprise. Les instances représentatives du personnel doivent y être associées au plus près du terrain, car c'est à ce niveau que l'on fera évoluer les mentalités.



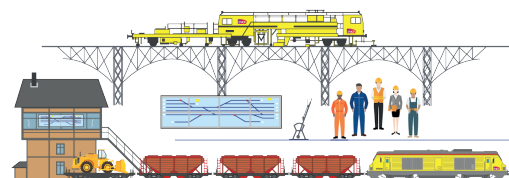
Intéressement Réseau

Aujourd'hui, un constat est fait : l'entreprise demande toujours plus, mais, en contrepartie, donne toujours moins !

Les agents subissent la démagogie politique de nos gouvernants successifs, les changements d'orientation permanents dans la gouvernance de Réseau, sans oublier les restructurations qui ne cessent d'être mises en place depuis des années. Les agents ressentent les effets de cette sollicitation permanente sur leur santé et leurs conditions de

travail. Des efforts supplémentaires et toujours croissants que les agents de Réseau doivent constamment fournir !

Pour toutes ces raisons, l'UNSA-Ferroviaire revendique un intéressement Groupe qui permettra une meilleure répartition de la richesse produite par l'ensemble des salariés du GPU, mais aussi qui sera une réelle preuve que l'unité sociale du Groupe n'est pas un élément de langage politique de nos dirigeants.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org

VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Prénom	Nom	Mail	Tél.	Prénom	Nom	Mail	Tél.
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Mickael	Lecuyer	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Benoit	Jégo	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Yannick	Cantegrel	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Virginie	Renaudin	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Jean-Paul	Araujo	araujo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Jean-François	Agullo	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91
Représentant Syndical de la délégation UNSA-Ferroviaire							
Pierre-Henri	Vallade	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14				

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS CA


PARIS • 4 AVRIL 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION SNCF

L'UNSA REÇUE CINQ SUR CINQ !

Les salariés du Groupe SNCF, appelés à se prononcer du 28 mars au 4 avril, ont renouvelé leur confiance à l'UNSA-Ferroviaire. Comme lors de la mandature précédente, ils ont élu cinq administratrices et administrateurs UNSA représentant les salariés dans les quatre conseils d'administration (CA) des sociétés SNCF.

L'UNSA RESTE LA SEULE ORGANISATION SYNDICALE REPRÉSENTÉE DANS L'ENSEMBLE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS SNCF ET RÉDUIT L'ÉCART PAR RAPPORT AU PREMIER SYNDICAT DU GROUPE.

Avec 23,23 % des voix au sein de la Holding, 19,51 % pour Voyageurs, 24,18 % à Réseau et 56,23 % chez Gares & Connexions, l'UNSA conforte et amplifie sa présence dans ces organes de gouvernance. Les représentants UNSA élus aux conseils d'administration seront bien plus que les porte-parole de celles et ceux qui ne peuvent se faire entendre. Les élus UNSA porteront l'espoir et la détermination des salariés à construire une entreprise, un Groupe public qui respecte et valorise chaque individu. Ils seront les gardiens des intérêts des salariés du Groupe SNCF et les défenseurs du service public au service du public.

CONTACTS



Didier Mathis
Secrétaire général
06 19 46 12 30



Fabrice Charrière
Secrétaire général adjoint
06 63 15 41 47

MERCI !

L'UNSA souhaite remercier l'ensemble des électeurs qui lui ont apporté leur confiance et leur soutien une nouvelle fois. Nous remercions également nos militants et adhérents pour l'engagement et l'investissement dont ils ont fait preuve une fois encore.



UNSA-FERROVIAIRE

ENSEMBLE, NOUS CONTINUERONS À ÉCLAIRER L'AVENIR POUR LA DÉFENSE DE NOS MÉTIERS AU SEIN DES MOBILITÉS DE DEMAIN !

POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :

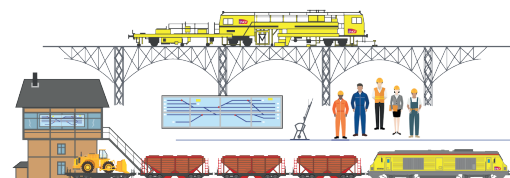
vallade.ph@unsa-ferroviaire.org

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES :

sos.harcelement.zpa@gmail.com

POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE :

<https://www.unsa-ferroviaire.org>



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org